

**Aux clubs motocross UFOLEP
de Champagne Ardenne**

Reims, le 20 décembre 2018

Objet : Saison motocross 2019

Informations à transmettre aux pilotes, officiels, animateurs, adhérents de vos associations.

Chers ami(e)s,

Dans le cadre du lancement de la saison de motocross 2019, nous vous prions de trouver ci-joint les documents suivants :

- Les bordereaux d'engagement 2019 au critérium régional UFOLEP Motocross de Champagne Ardenne. Ces engagements doivent être transmis, en une fois et impérativement accompagnés du règlement, par le correspondant de chaque association au siège du Comité Régional. La date limite d'engagement au critérium est fixée au **18 février 2019**.
- Un exemplaire du bulletin d'engagement aux courses. *Attention les engagements sont à envoyer à chaque club organisateur.*
- Un exemplaire du 2% de synthèse 2019.
- Un exemplaire du calendrier provisoire des courses 2019.
- Un exemplaire du répertoire des clubs 2019.
- Une notice d'information sur les transpondeurs et le bulletin de commande de transpondeurs.

Par ailleurs je vous invite à visiter le site de la commission nationale Ufolep des sports mécaniques motocross, dans lequel vous trouverez toute la documentation utile à votre activité : réglementations, formations, actualités.

<http://www.cns.ufolep.org/moto/>

Les documents, dont le règlement 2019 modifié, sont consultables sur Internet à l'adresse suivante : www.ufolep51.org (rubrique sports mécaniques-moto), permettant à chaque pilote de connaître le contenu du règlement, avant de s'engager sur le critérium.

Enfin, nous vous informons de la création d'une page Facebook nommée « motocross Ufolep en Champagne Ardenne » dont l'objectif est d'informer officiellement les responsables de clubs, licenciés Ufolep, usagers du motocross concernant le règlement, le fonctionnement du criterium Ufolep, les classements.

Restant à votre entière disposition pour tout renseignement complémentaire,

Recevez, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

**La CTR
p/o Yvan Favaudon
Délégué Régional**

